

Consultation Éducation 2030 Europe et Amérique du Nord UNESCO

Strasbourg, 24 octobre 2018
Lieu : Salle 1, Conseil de l'Europe

Note conceptuelle et ordre du jour

1. Contexte

Adopté par les gouvernements à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations Unies de septembre 2015, [Transformer notre Monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) représente l'agenda de développement le plus ambitieux et universel à ce jour. Reposant sur une vision mondiale partagée, il constitue l'engagement d'éliminer la pauvreté et de parvenir au développement durable pour tous d'ici à 2030. Son principe central, « ne laisser personne de côté », implique le droit à une éducation de qualité inclusive et équitable et à des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous les enfants, les jeunes et les adultes, conformément aux engagements pris collectivement en 2015 dans la [Déclaration d'Incheon et le Cadre d'action Éducation 2030](#). Disposant à la fois d'un objectif indépendant (ODD4), et d'un ensemble de cibles en rapport avec l'éducation dans les domaines de la santé, du travail décent, de l'égalité des sexes et de la production et consommation responsables, l'éducation se situe au cœur du Programme 2030 et sa nature de catalyseur pour tous les objectifs est reconnue. Depuis 2015, les États membres de toutes les régions du monde ont entrepris des efforts pour aligner leurs politiques et stratégies nationales en matière d'éducation sur les engagements du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Pour ce faire, il leur a fallu axer leurs politiques sur les populations les plus vulnérables, assurer un apprentissage plus efficace et pertinent à la fois pour le monde du travail et pour la citoyenneté, adapter la coordination, la gestion et le suivi du secteur de l'éducation, et enfin renforcer les liens avec les autres secteurs du développement.

L'éducation a un rôle essentiel à jouer dans la construction et le maintien du type de société que nous souhaitons pour nos enfants et nos petits-enfants. Elle devrait avoir pour objet de préparer à une vie de citoyens actifs dans des sociétés démocratiques et à un emploi durable, ainsi qu'au développement personnel des élèves, tout en développant une base de connaissances approfondie et étendue¹. Le développement durable requiert un engagement de la part des citoyens individuels et de la société civile, ainsi que des autorités publiques, et il ne pourra donc être pleinement réalisé que dans des sociétés démocratiques. L'un des buts essentiels de l'éducation est de renforcer les

¹ Recommandation CM/Rec (2007)6 du Comité des Ministres [du Conseil de l'Europe] aux États membres relative à la responsabilité publique pour l'enseignement supérieur et la recherche. Les quatre grands objectifs de l'enseignement supérieur énoncés dans cette Recommandation s'appliquent aussi à d'autres niveaux et filières de l'éducation.

compétences pour une culture de la démocratie² permettant aux institutions démocratiques et aux lois de fonctionner réellement. Notre compréhension du concept d'éducation de qualité doit englober le rôle de l'éducation dans la société ainsi que l'inclusion sociale : aucun système éducatif ne peut être considéré comme étant de qualité s'il ne fournit pas des possibilités adéquates à tous les apprenants³.

La Commission européenne s'appuie sur la [Stratégie Europe 2020 et le Cadre stratégique Éducation et Formation 2020](#) pour mesurer les progrès de la réalisation des objectifs à long terme de l'UE. Ce cadre met en avant sept critères quantitatifs et un ensemble d'indicateurs qualitatifs. Les progrès des États membres de l'UE par rapport à six de ces critères (décrochage scolaire ; réussite dans l'enseignement supérieur ; éducation et protection de la petite enfance ; compétences de base ; taux d'emploi des diplômés récents et apprentissage des adultes) font l'objet de rapports systématiques et sont diffusés chaque année dans la publication phare de la Commission, le [Rapport de suivi de l'éducation et de la formation](#). Le 7^e critère de référence, portant sur la mobilité de l'apprentissage, se met en place progressivement en raison de contraintes liées aux données. Dans le cadre européen, la Commission européenne s'appuie sur les mêmes indicateurs et critères de référence pour mesurer les progrès accomplis par l'UE dans la réalisation de l'ODD4 sur l'éducation (voir le [Rapport de suivi annuel des ODD d'Eurostat](#)). L'UE a entamé un processus pour adapter le cadre de suivi lorsque la stratégie actuelle prendra fin, c'est-à-dire après 2020, afin d'intégrer comme il se doit les ODD dans sa stratégie post-2020.

2. Le processus mondial d'examen des ODD

Le processus mondial d'examen des Objectifs de développement durable (ODD) implique un certain nombre de processus et de mécanismes, en particulier :

Examens nationaux volontaires (ENV) : pour présenter les progrès réalisés au niveau national par rapport aux stratégies et cadres de suivi régionaux, de nombreux pays ont effectué ou effectuent des [examens nationaux volontaires](#) (ENV) de leurs progrès vers la réalisation des ODD, qu'ils présenteront au Forum politique de haut niveau (HLPF) qui se tient chaque année sous les auspices du Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies, à New York. Constituant la principale plate-forme des Nations Unies pour le développement durable, le HLPF⁴ occupe un rôle central dans le suivi et l'examen des ODD à l'échelle mondiale. Sous les auspices de l'ECOSOC, il fait porter son examen chaque année sur un ensemble d'objectifs et sur leurs articulations – en fonction des besoins. L'examen du HLPF 2019 sera consacré au thème « *Autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'égalité* ». Pour ce faire, il effectuera un examen détaillé de l'ODD 4, en lien avec les objectifs suivants : ODD 8 (Travail décent et croissance économique) ; ODD 10 (Inégalités réduites) ; ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) ; ODD 16 (Paix et justice) ;

² Voir le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie du Conseil de l'Europe, ainsi que la Recommandation CM/Rec(2007)6 du Comité des Ministres [du Conseil de l'Europe] aux États membres relative à la Charte sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe.

³ Recommandation CM/Rec(2012)13 du Comité des Ministres [du Conseil de l'Europe] aux États membres en vue d'assurer une éducation de qualité.

⁴ Le Forum a été créé à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de juin 2012 (Rio+20) dans le but de fournir une orientation politique de haut niveau et de promouvoir et examiner la mise en œuvre du développement durable

ainsi qu'avec l'ODD 17⁵ (Partenariats) qui fait l'objet quant à lui d'un examen annuel. Il s'agira également du premier cycle quadriennal d'examen mondial de l'ODD 4 et de ses articulations avec d'autres ODD. Ce processus a pour but de permettre un examen approfondi des progrès accomplis pour tous les objectifs sur un cycle de quatre ans.

Comité directeur ODD–Éducation 2030 : Constituant le principal mécanisme multipartite au niveau mondial pour la consultation et la coordination en vue de l'ODD4, le Comité directeur ODD-Éducation 2030⁶ joue un rôle clé dans le processus d'examen du HLPF 2019. Conformément au Cadre d'action Éducation 2030, le Comité directeur « fournit des orientations stratégiques, passe en revue les progrès accomplis sur la base du Rapport mondial de suivi sur l'éducation et formule des recommandations à l'intention de la communauté éducative sur les priorités essentielles et les actions clés à mettre en place pour réaliser le nouvel agenda ; il assure le suivi et le plaidoyer en faveur de financements adéquats et encourage l'harmonisation et la coordination des activités des partenaires. »⁷ En 2018, le Comité directeur ODD-Éducation 2030 a réalisé l'examen, le suivi et l'établissement de rapports au niveau mondial, par le biais du [Groupe de coopération technique \(TCG\)](#) sous la conduite de l'ISU, et de l'[Alliance mondiale pour le suivi de l'apprentissage \(GAML\)](#) ; il a suivi les recommandations du Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2017/18 « Rendre des comptes en matière d'éducation » ainsi que celles des rapports publics sur l'éducation et il a soumis sa contribution au processus d'examen du HLPF 2018.

Réunion mondiale sur l'éducation (Bruxelles, 3-5 décembre 2018) : Conformément au Cadre d'action Éducation 2030, une Réunion mondiale sur l'éducation sera organisée les 3-5 décembre 2018 à Bruxelles, en Belgique, dont les résultats attendus sont les suivants :

- Évaluation des progrès actuels vers la réalisation des cibles et engagements de l'ODD4-Éducation 2030, identification des obstacles qui entravent les progrès.
- Identification des domaines stratégiques nécessitant des orientations politiques et/ou une intervention en vue de la réalisation effective de l'Agenda mondial Éducation 2030.
- Accord sur les messages clés à soumettre dans le cadre de l'examen mondial du HLPF 2019 et de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2019.
- Renforcement de la coordination et du soutien à la mise en œuvre de l'ODD-Éducation 2030.

Consultations régionales Éducation 2030 : Une série de consultations régionales Éducation 2030 est organisée en 2018 en vue de la Réunion mondiale sur l'éducation de décembre 2018 et de l'examen du HLPF 2019. Elle inclut la [Conférence panafricaine de haut niveau sur l'éducation](#) (Nairobi, 25-27 avril 2018), la [Consultation Asie-Pacifique Éducation 2030](#) (Bangkok, 12-14 juillet 2018), la [Conférence ministérielle latino-américaine et caribéenne](#) (Bolivie, 25-26 juillet 2018) et une consultation Éducation 2030 pour la région des États arabes prévue en novembre 2018. La consultation Éducation 2030 qui se tiendra à Strasbourg le 24 octobre 2018 sera une occasion unique de soumettre des informations provenant de la région Europe et Amérique du Nord, dans le cadre de ce processus mondial d'examen des progrès vers la mise en œuvre des engagements relevant de l'ODD4-Éducation 2030.

⁵ L'ODD 17 fait l'objet d'un examen annuel.

⁶ Outre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne, le Comité directeur comprend l'Allemagne, la Norvège, la Turquie comme représentants des États membres du Groupe I () et la Bulgarie, la République Tchèque, la Fédération de Russie) comme représentants des États membres du Groupe II (

⁷ Cadre d'action Éducation 2030, paragraphe 94.

3. La consultation Éducation 2030 en Europe et Amérique du Nord

But et objectifs

C'est dans ce cadre général de consultations régionales et mondiales sur l'éducation figurant dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 que s'insère la consultation Europe et Amérique du Nord accueillie par le Conseil de l'Europe (Strasbourg, 24 octobre 2018) et organisée par l'UNESCO en étroite coopération avec le Conseil de l'Europe et la Commission européenne, afin de fournir une plate-forme pour l'examen des progrès accomplis et préparer la contribution à la Réunion mondiale sur l'éducation (Bruxelles, 3-5 décembre 2018) et à l'examen du HLPF 2019. Conformément aux priorités régionales en matière de politique éducative et en s'appuyant sur les mécanismes de coordination régionaux existants, la consultation examinera les stratégies nationales et régionales qui visent à :

1. Renforcer l'inclusion et l'équité dans l'éducation, mettant l'accent en particulier sur l'assurance du droit à l'éducation pour les réfugiés, les migrants et les demandeurs d'asile, dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.
2. Rehausser la pertinence de l'éducation et de l'apprentissage à tous les niveaux, en vue de la citoyenneté démocratique et d'un développement social inclusif, conformément à l'accent mis par l'ODD4 sur l'éducation à la citoyenneté mondiale et au développement durable.
3. Améliorer l'efficacité et l'équité des financements nationaux et de l'aide internationale, en mettant l'accent sur les communautés et les pays qui en ont le plus besoin.
4. Renforcer le suivi de l'équité et de la qualité dans l'éducation et les articulations entre le suivi au niveau national, régional et mondial des buts, cibles et engagements en matière d'éducation.

Tables rondes

Ces thèmes seront examinés dans le cadre de tables rondes distinctes, chacun étant présenté dans un document de référence qui fournit une série de questions indicatives pour le débat. Chaque table ronde se composera de 4 à 5 courtes présentations de perspectives nationales et régionales, suivies d'un débat en plénière. Chaque session se terminera par la formulation de deux recommandations politiques clés

Résultat attendu

Approbation et adoption d'une déclaration de la région Europe et Amérique du Nord à soumettre à la Réunion mondiale sur l'éducation (Bruxelles, 3-5 décembre 2018) dans le cadre de l'examen mondial de l'éducation dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La déclaration sera centrée sur le renforcement de l'articulation entre les efforts nationaux, régionaux et mondiaux pour mettre en œuvre les engagements pris en vue de 2030, afin de faire progresser

l'inclusion et l'équité dans l'éducation, en particulier pour les réfugiés et les migrants, de renforcer l'éducation à la citoyenneté dans un monde globalisé, d'améliorer le financement de l'éducation et de renforcer le suivi de l'équité et de la qualité.

Participants

- Représentants des États membres des Groupes I et II de l'UNESCO
- Agences co-organisatrices des Nations Unies et organisations affiliées
- Agences bilatérales de développement
- Organisations régionales
- Membres de la profession enseignante, organisations de la société civile, représentants de jeunes et d'étudiants
- Secteur privé, fondations
- Universitaires

Langues de travail

Anglais et français ; une interprétation simultanée sera fournie entre les deux langues.

Documents de travail

- Note conceptuelle/Ordre du jour
- Documents de référence pour les 4 tables rondes [avec questions indicatives et recommandations proposées à examiner]
- Projet de déclaration finale pour contribuer à la Réunion mondiale sur l'éducation (Bruxelles, 3-5 décembre 2018)

Ordre du jour

Mercredi 24 octobre 2018

8h30 – 9h00	Enregistrement
9h00 – 09h30	<p>Séance d'ouverture</p> <p>Président : Conseil de l'Europe, Direction générale Démocratie, M. Matjaž Gruden, Directeur de la Participation Démocratique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil de l'Europe, Direction générale Démocratie, M. Matjaž Gruden, Directeur de la Participation Démocratique - Commission européenne, Direction générale de la Coopération internationale et du développement (DG DEVCO), Mme Henriette Geiger, Directrice Hommes et Paix - UNESCO, Mme Stefania Giannini, Sous-directrice générale pour l'éducation
09h30 – 10h15	<p>Éducation 2030 en Europe et Amérique du Nord</p> <p>Président : Directeur de la Division pour l'appui et la coordination de l'agenda Éducation 2030, UNESCO</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de l'ordre du jour / résultats attendus M. Jordan Naidoo, Directeur de la Division pour l'appui et la coordination de l'agenda Éducation 2030, UNESCO (5 min). - Présentation des indicateurs de l'ODD4 en Europe et Amérique du Nord M. Friedrich Huebler, Chef de la section normes et méthodologie, Institut de statistique de l'UNESCO (10 min). - Perspective des pays sur les engagements ODD4 M. Manos Antoninis, Directeur, Rapport mondial de suivi sur l'éducation, UNESCO (10 min). - Discussion en plénière (20 min.)
10h15– 11h15	<p>Table ronde 1 : Inclusion & équité dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie - Focus sur le droit à l'éducation pour les réfugiés, les migrants et les demandeurs d'asile</p> <p>Éducation 2030 a choisi l'inclusion et l'équité comme principale optique pour la politique et la planification de l'éducation. Dans la région européenne, assurer le droit à l'éducation et à la formation des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile représente une dimension politique stratégique pour l'équité et l'inclusion dans l'éducation, contribuant ainsi à rendre le développement social plus inclusif. La table ronde examinera les défis et les réalisations, à partir d'expériences d'offre linguistique pour les réfugiés et de reconnaissance des qualifications des réfugiés, du point de vue des pays.</p> <p>Modération: Sous-directrice générale pour l'éducation, UNESCO</p> <p>Intervenants: Canada, Grèce, Italie, Turquie, HCR, UNICEF.</p>
11h15 – 11h30	Pause
11h30 – 12h30	<p>Table ronde 2 : L'éducation pour la citoyenneté démocratique et le développement social inclusif</p> <p>L'accent mis par l'ODD4 sur l'apprentissage social et civique à la citoyenneté dans un monde</p>

	<p>interconnecté, interdépendant et pluriel (ODD 4.7) constitue sans doute l'un des aspects les plus innovants du nouvel agenda mondial. Comment renforcer les liens entre les efforts consacrés à la promotion de l'éducation pour la citoyenneté démocratique dans le contexte européen, et ceux de la communauté internationale visant à promouvoir la citoyenneté dans un contexte de mondialisation croissante ? La Table ronde débattrait de questions comme le « Cadre de référence des compétences nécessaires pour une culture démocratique » et « Démocratie, intégrité et transparence : l'expérience des pays d'Europe du Sud-Est ».</p> <p>Modération: Chef du Département de l'éducation, Direction de la participation démocratique / DG Démocratie, Conseil de l'Europe</p> <p>Intervenants: Andorre, European Wergeland Center, Président du CDPPE, Internationale de l'Éducation, UNESCO</p>
12h30 – 14h00	Pause déjeuner
14h00 – 15h00	<p>Table ronde 3 : Améliorer le financement national et international de l'éducation</p> <p>Le financement de nos ambitions communes d'assurer à tous une éducation de qualité équitable et inclusive, ainsi que des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, n'exige pas seulement l'accroissement des financements, mais aussi une efficacité et une équité accrues dans l'utilisation de ces ressources. Le Cadre d'action Éducation 2030 comporte un certain nombre de critères de référence relatifs aux financements nationaux et de nombreux pays du Nord ont également pris des engagements en termes de volume et de part de l'APD à allouer à l'éducation, en termes d'aide au développement et d'assistance humanitaire. La Table ronde traitera à la fois de l'aide internationale au développement et de l'assistance humanitaire consacrées à l'éducation et des tendances d'équité dans le financement national de l'éducation.</p> <p>Modération: Directrice Hommes et Paix, Direction générale de la Coopération internationale et du développement (DG DEVCO)</p> <p>Intervenants: Fondation Aga Khan, Commission européenne (Direction générale pour l'éducation, la jeunesse, le sport et la culture), Commission européenne (Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire), Agence norvégienne de coopération au développement (à confirmer), Open Society Foundation</p>
15h00 – 15h30	Pause café/thé
15h30 – 16h30	<p>Table ronde 4 : Le suivi de l'équité et de la qualité dans l'éducation</p> <p>Renforcer les liens réciproques entre le suivi à l'échelle nationale, régionale et mondiale</p> <p>Le suivi des progrès dans la mise en œuvre des objectifs, cibles et engagements régionaux et mondiaux en faveur de l'éducation est indispensable à une mise en œuvre efficace des politiques, mais également pour assurer la transparence publique. Au moment où l'Union européenne est en train de formuler un nouvel ensemble de cibles de développement, de critères de référence et d'indicateurs pour l'éducation, afin d'assurer le suivi de l'équité et de la qualité pour la période 2020-2030, il sera important de renforcer l'articulation de cet ensemble avec les cadres de suivi mondiaux de l'ODD4. Le développement d'un ensemble cohérent d'indicateurs régionaux et mondiaux ne pourra que faciliter les efforts de suivi et de rapport des pays.</p> <p>Modération : UNESCO</p> <p>Intervenants: Belgique, Géorgie, OCDE, Commission européenne, Institut de statistique de l'UNESCO (UIS), Conseil de l'Europe</p>

16h30 – 17h30	<p>Conclusion et adoption de la déclaration finale</p> <p>Président : Sous-directrice générale pour l'éducation, UNESCO</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des recommandations clés issues des tables rondes (5 min.) - Discussion des recommandations en plénière et adoption de la déclaration
16h30 – 17h30	<p>Allocutions de clôture</p> <p>Président : Conseil de l'Europe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil de l'Europe, M. Sjur Bergan, Chef de la Division de l'Enseignement supérieur et de la recherche - Commission européenne, M. Jan Pakulski, Chef d'unité à la direction générale pour l'éducation, la jeunesse, le sport et la culture. - UNESCO, Mme Stefania Giannini, Sous-directrice générale pour l'éducation
17h30	<p>Cocktail (au Foyer du Comité des Ministres) offert par la Délégation belge auprès du Conseil de l'Europe, la Communauté flamande et la Communauté française de Belgique, pays hôte de la réunion mondiale de l'Éducation 2018</p>